

Conseil municipal du 26 octobre 2018 à Lacropte

Présents :

C.Faure , I.Faure , T. Dufraix , G.Bashford , , V.Célérier, M.Chevreux, M.J Lance, , F.Ladeuil, J.L Bernard, Rémy Lestang, P. Montauriol

Absents : J.L Baumann (procuration à C.Faure), J.M Chinouilh (procuration à R. Lestang), D.Privat (procuration à T.Dufraix)

Secrétaire de séance : I.Faure

Début de la séance à 18h45

Madame Le maire demande au conseil municipal l'autorisation de changer l'ordre du jour.

Restitution d'étude ATD : chemin du « Petit Claud » décision du CM

Dernière réparation en 2016 pour un coût d'environ 18 000 €. Une étude de l'ATD (organisme neutre) a été faite. Madame Le Maire expose le CR de l'ATD au conseil municipal : le traitement des eaux doit être fait au départ (hangars). L'eau des toitures de la maison et du hangar devraient partir dans le jardin des administrés. Un nouveau chemin a été réalisé sur un terrain privé, un busage serait possible pour conserver cet accès pour les gros engins agricoles.

Pour refaire ce chemin : curage du chemin actuel, création de fossé, de bourrelets, fourniture et pose de têtes de sécurité. Le montant des réparations étant élevé, le conseil municipal décide de voter pour savoir si ce chemin sera refait. **La condition du vote est que ce chemin pourra être refait seulement si le cahier des charges établi par l'ATD est entièrement respecté (toutes les conditions doivent être respectées)**. Pour cela, Madame le Maire recevra les administrés concernés pour ce chemin pour leur présenter le cahier des charges et arriver à un accord avec eux sur certains points de ce cahier des charges qui exigent leur contribution (terrain pour fossé, traitement des eaux).

Le chemin du « Triaudet » prévu dans les travaux voirie de 2018 ne se fera donc pas fait cette année.

Vote à l'unanimité (13 voix pour) pour que le chemin puisse être refait avec respect du cahier des charges. Patricia Montauriol est sortie de la salle pour le vote et ne participe pas au vote étant impliquée dans la réparation de ce chemin qui dessert directement son habitation.

Cérémonie du 11 novembre

Les cloches de l'église sonneront à 11h pendant 11minutes. Cérémonie à 9h45.

Eclairage du monument aux morts la veille. 3 musiques différentes + gâteaux confectionnés par les élus.

Des Invitations à distribuer dans les boîtes aux lettres des habitants de la commune.

Travaux salle des fêtes, vestiaires, chemins

Lancement appel à architecte après les fêtes pour essayer de commencer les travaux en septembre 2019.

Vestiaires : le dossier est en cours.

Achat terrain MARTY

Place pour le cimetière. Délibération prise par le CM pour accorder le droit à Madame le Maire de conclure l'acte administratif avec Mr Marty.

Terrain Loubiat : Délibération du conseil municipal pour accepter la vente de ce terrain à la société SPLA. Le CM accepte à l'unanimité.

Alliégation chemins

Chemin Lluch/Pompougnac : Les administrés se sont mis d'accord. Le chemin sera vendu à Mme Lluch. Le CM accepte l'aliénation.

Chemin Privat/Albucher : l'acte est prêt. Le rendez-vous est fixé pour la signature.

Chemin Bouthier : ce chemin ne peut pas encore être vendu car il est en indivision.

Chemin Marty/Donadier : ce chemin a été donné à la commune. L'accès chez Mortessagne sera classé. L'acte sera passé dès que la procédure sera connue. Le CM donne l'autorisation à Mme Le Maire pour passer cet acte.

Mise à jour IHTS

Le CM accepte à l'unanimité.

Emplacement armoire de dégroupage Free

Free demande l'autorisation de placer une armoire de dégroupage au niveau du lotissement, au bord de la route sur l'emplacement public. Le CM accepte à l'unanimité.

Groupe ment assurances Grand Périgueux

Dans le cadre de la mutualisation, un groupe ment d'achat d'assurances a été proposé par le Grand Périgueux. Le CM décide de ne pas changer de compagnie d'assurance pour la prochaine année.

Information et décision installation des poubelles enterrées

Les camions passant déjà sur La Douze et Marsaneix, l'installation serait prioritaire chez nous.

Aujourd'hui nous avons 22 points et il faut en garder 6 sachant que l'on doit s'entendre avec les communes limitrophes. Le conseil municipal discute sur les différentes possibilités. Une décision sera prise ultérieurement après étude des possibilités avec les propriétaires.

Conventions clés associations

Les clés d'accès aux bâtiments posent problème. Le conseil municipal discute sur une nouvelle organisation de répartition des clés. Des conventions vont être établies entre les Présidents des associations et la mairie.

Le CM recevra les associations en réunion de CM le 05 novembre à 18h30.

Questions diverses

Madame Le Maire expose les terrains qui risquent se retrouver sur le PLU.

Date des vœux : 5 janvier 2019 à 11 heures.

Sapin de Noël : Le conseil municipal discute et propose une rencontre avec les administrés pour le vendredi 21 décembre à partir de 18 h (vin chaud, arrivée du Père Noël) devant la mairie. Il s'agirait d'un moment de partage avec la population.

Le conseil municipal discutera de l'organisation début décembre.